



COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN

Vendredi 20 décembre 2013

SEANCE PLENIERE DES 10 et 11 décembre 2013

Sous la présidence d'Henri MALOSSE, le Comité Economique et Social Européen a reçu Madame LAGARDE, Directrice générale du Fonds Monétaire International (FMI). Il a également voté 20 Avis dont un Avis sur la création d'un revenu minimum européen et des indicateurs de pauvreté pour lequel Joseph GUIMET, représentant l'UNAF, est intervenu.

➤ Intervention de Christine LAGARDE, Directrice générale du FMI

Christine Lagarde a rappelé que le FMI a été créé en 1945 pour favoriser le bien-être des sociétés.

188 pays adhèrent au PMI et l'action du PMI se concentre autour de 3 activités :

- la surveillance, l'analyse et les conseils aux différents Etats membres,
- la réalisation de prêts pour les pays en difficulté. Longtemps, ce fut le cas pour l'Amérique latine, l'Afrique. Aujourd'hui, ce sont des pays d'Europe, qui ont besoin du FMI,
- la capacité de « budding » c'est à dire faire naître des chantiers dans différents pays.

L'activité du FMI est centrée actuellement sur les pays en difficulté en Europe.

L'objectif du FMI est de retrouver une croissance durable. Cela passe par 4 priorités :

- Restaurer le crédit, c'est à dire les banques doivent prêter pour soutenir l'investissement,
- Soutenir la demande par le maintien de taux bas sur une longue période.
- Réduire la dette en la restructurant et en diminuant les dépenses.
- Renforcer les marchés favorables à l'emploi par une réforme du marché de l'emploi.

En conclusion, Madame LAGARDE a cité Nelson MANDELA : « Après avoir gravi une montagne, nous constatons qu'il y a une autre montagne à gravir ».

Le Groupe I (les employeurs) a témoigné de son accord avec Madame LAGARDE.

Le Groupe II (les salariés) a demandé moins d'austérité et plus de croissance.

Le Groupe III (la société civile) a fait part de son désir de donner aux citoyens européens plus d'espérance et de confiance.

➤ Vote des Avis

① Revenu européen minimum et indicateurs de pauvreté

Le but est de créer un Revenu minimum européen calculé en fonction du PIB de chaque pays afin d'éviter de tomber dans la pauvreté, la précarité, l'exclusion. Cette mise en place passe par la création d'un fonds spécifique dédié à cette action.

Joseph GUIMET, représentant de l'UNAF, est intervenu en ces termes :

« Monsieur le Président,

Les familles, par nature, pensent avec 10 ans d'avance : mon enfant réussira-t-il à l'école ? Trouvera-t-il un emploi ? Réalisera-t-il son entreprise ? Sera-t-il en bonne santé ? ...

C'est la raison pour laquelle chaque famille a besoin d'espérance et de confiance pour elle-même et ses enfants.

L'idéal serait que chaque jeune, chaque père ou mère de famille ait un emploi, un travail et puisse s'épanouir librement. Malheureusement, ce n'est pas le cas et c'est la raison pour laquelle j'apporte tout mon soutien au rapporteur M.DASSIS et au corapporteur M. BOLAND

En effet, la pauvreté, la précarité, l'exclusion ont des conséquences terribles sur la vie familiale et envers les enfants qui sont l'Avenir de l'Europe.

En France, sous des gouvernements de gauche et de droite, nous avons créé le RMI (Revenu Minimum d'insertion) et le R.S.A. (Revenu de Solidarité Active).

Certes ça ne fait pas le bonheur mais ça permet de maintenir à chacun la tête hors de l'eau et de vivre dans une certaine paix sociale.

En contrepartie, les bénéficiaires doivent être responsables et participer à des actions d'insertion, de formation mais aussi réaliser différentes activités. Plus que de l'argent, c'est aussi de la dignité que chacun retrouve.

C'est pourquoi, je félicite et remercie le rapporteur et le corapporteur de cette initiative de créer un Revenu Minimum Européen car il montrera que l'Europe ce ne sont pas que des contraintes mais aussi de l'espérance.

Le 25 mai 2014, les citoyens européens voteront.

Si nous ne voulons pas voir arriver au Parlement des anti-européens, des nationalistes, des populistes, nous avons besoin d'un projet européen solidaire, fraternel et humaniste.

Madame Geneviève Anthonioz de Gaulle disait : « le but n'est pas d'aider les pauvres mais de faire en sorte qu'ils ne le deviennent pas ».

Votre Avis va dans ce sens de la prévention contre la pauvreté.

C'est pourquoi je le voterai. »

L'Avis a été voté par 155 pour - 93 contre - 12 abstentions.

② Les autres Avis adoptés.

<ul style="list-style-type: none"> • Année européenne du développement (2015) • Santé des animaux et des végétaux • Régime de cofinancement des programmes de développement rural • Fonds monétaires • Système bancaire parallèle - Suivi du livre vert • Cadre européen pour les recours collectifs • La mesure de l'incidence sociale • Fonds de solidarité de l'UE • Parquet européen • Outils statistiques pour mesurer le bénévolat 	<ul style="list-style-type: none"> • Le secteur européen de l'entretien, de la réparation et de la transformation de navires : industrie résistante, compétitivité au niveau mondial et adhésion aux politiques de l'UE pour une croissance durable • Refonte du règlement relatif au ciel unique européen • Vers une stratégie macrorégionale de l'UE en faveur du développement de la cohésion économique, sociale et territoriale dans le bassin méditerranéen • Train de mesures en faveur des investissements dans l'innovation
--	--

<ul style="list-style-type: none">• Les défis du secteur européen de l'ingénierie (industries de la construction mécanique, de l'électrotechnique, de l'électronique et de la métallurgie dans une économie mondiale en mutation)• Services de paiement	<ul style="list-style-type: none">• Transferts de déchets• Voyages, vacances et circuits à forfait• Plan d'action pour l'industrie sidérurgique européenne
--	--

La prochaine session aura lieu les 21 et 22 janvier 2014

Pour en savoir plus, consulter le site internet :

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.documents>